

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Année 2021-2022

Formation initiale

Livret d'accueil des contrôleurs des Finances publiques

Avril 2021

LE MOT DU DIRECTEUR

Chers collègues,,

Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre réussite au concours ou votre recrutement par voie contractuelle et je vous souhaite la bienvenue à **l'École nationale des Finances publiques (ENFiP)**.

Au sein de cette grande École de la Fonction publique de l'État, vous allez suivre un passionnant cycle de formation destiné à vous préparer à votre futur métier au sein de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

L'ENFiP met tout en œuvre pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions possibles au sein de l'Établissement qui va vous accueillir. Quel que soit le lieu où elle se déroulera, le directeur de l'Établissement qui vous accueillera et tous ses collaborateurs des services administratifs faciliteront votre installation et votre apprentissage.

Bien évidemment, les équipes pédagogiques qui assureront au quotidien votre formation seront à votre écoute et vous prépareront à vos futures fonctions en mettant en œuvre une diversité de méthodes et d'outils pédagogiques interactifs. Les séances de travail relatives à la découverte des missions de la DGFIP faciliteront, le moment venu, la formulation de vos vœux pour votre premier poste mais aussi votre prise de fonction au sein de votre direction d'affectation. D'ailleurs, c'est au sein de cette direction qu'à compter d'avril 2022 vous suivrez votre formation pratique probatoire, avant votre prise de poste au 1^{er} octobre 2022.

Ce temps de formation, dont vous serez à la fois le principal acteur et le bénéficiaire, est un moment privilégié pour découvrir les métiers exercés par les contrôleurs des Finances publiques et la grande diversité d'utilisateurs auxquels ils s'adressent dans une même attente d'un service public de qualité.

Au-delà de cette formation et comme vous le découvrirez, la DGFIP vous offre la possibilité d'exercer des missions et des responsabilités importantes, sachez en bénéficier et vous former à chaque étape de votre carrière dans le contexte évolutif des processus et des outils numériques.

Alors, engagez-vous pleinement dans votre avenir professionnel et bonne formation !

Le Directeur de l'ENFiP,

Yannick GIRAULT

Présentation de l'École nationale des Finances publiques

L'École nationale des Finances publiques (ENFiP) conduit à la fois des actions de recrutement, de formation professionnelle initiale et de formation continue. Elle pilote également le Centre de documentation des Finances publiques et le Centre des concours de Lille.

Pour exercer ses missions, l'ENFiP dispose de 3 pôles directionnels : Pilotage et ressources, Recrutement et Formation. Elle s'appuie par ailleurs sur le réseau de ses centres, établissements et services de formation sur l'ensemble du territoire.

L'ENFiP déploie l'ensemble de son action pédagogique en étroite relation avec les axes stratégiques du contrat d'objectifs et de moyens de la DGFiP 2020 -2022.

Les établissements de formation :

- Établissement de formation de Noisy-le-Grand - Le Montaigne :
4, avenue Montaigne 93 468 NOISY-LE-GRAND CEDEX
- Établissement de formation de Noisiel :
9, avenue Pierre Mendès-France 77 186 NOISIEL
- Établissement de formation de Clermont-Ferrand :
1, rue Ledru 63 033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
- Établissement de formation de Lyon :
Fort Saint-Jean – 21, montée de la butte 69 001 LYON
- Établissement de formation de Toulouse :
100, chemin du commandant Joël Le Goff 31 100 TOULOUSE
- Centre de Formation Professionnelle de Nevers :
6, rue Gonzague 58 000 NEVERS

La formation des contrôleurs des Finances publiques

La formation

La formation dispensée, en établissement, aux contrôleurs stagiaires des Finances publiques lauréats des concours interne et externe ou recrutés par voie contractuelle débutera le 1^{er} octobre 2021. Elle s'articule en trois parties :

- une formation « socle » du 1^{er} octobre à décembre 2021 ;
- une formation au premier métier organisée par « bloc fonctionnel » de décembre 2021 à début avril 2022 ;
- une formation pratique probatoire de mi-avril à fin septembre 2022 qui se déroulera à titre obligatoire dans le service de la direction d'affectation du stagiaire.

➤ **La formation « socle »**

Commune à tous les stagiaires, elle porte sur les enseignements fondamentaux suivants :

Présentation des missions de la DGFIP

Enseignements juridiques

Ressources humaines – Relations professionnelles et communication

Fiscalité des particuliers

Fiscalité des professionnels

Comptabilité Générale

Taxe sur la valeur ajoutée

Fiscalité directe locale

Recouvrement

Finances publiques

Bureautique

➤ **La formation « métier »**

Elle est organisée par blocs fonctionnels.

Fiscalité des particuliers
Fiscalité des professionnels
Gestion publique

Cette formation métier correspondra directement à votre première affectation, soulignant la vocation de l'ENFiP comme une École d'application technique.

Renseignements pratiques

Organisation des semaines de cours :

- Volumes horaires d'enseignements quotidiens : les journées de formation se répartissent généralement en 3 heures d'enseignement le matin et 3 heures l'après-midi.
- Le vendredi après-midi d'une manière générale est libéré d'enseignement pour faciliter les éventuels retours des stagiaires vers leur domicile.

Suspensions de cours

- x **Noël** : du 20 décembre au 31 décembre 2021.
- x **Hiver** : du 21 au 25 février 2022.

Les établissements accueillant les contrôleurs des Finances publiques

L'établissement de Noisy-le-Grand – Le Montaigne

Direction :

Laurence PEROT, Directrice de l'établissement
Emmanuelle WINCKLER, Adjointe de la directrice
de l'établissement

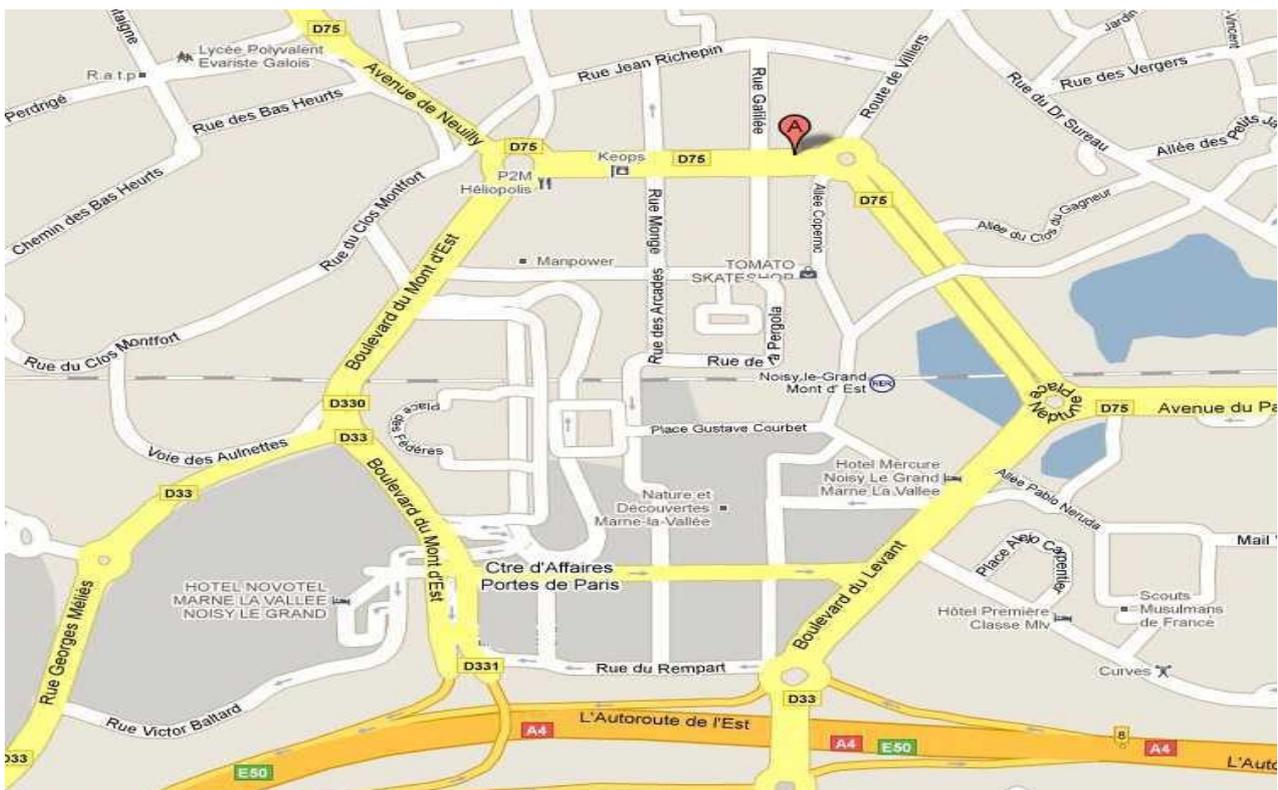
Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques
4, avenue Montaigne
93 468 NOISY-LE-GRAND CEDEX



@ : enfip.noisy.montaigne@dgfip.finances.gouv.fr

x Accès



Les stagiaires n'ont pas accès au parking de l'établissement. Il convient donc de privilégier les transports en commun.

Par les transports en commun :



- Soit prendre le RER A (direction Marne-la-Vallée Chessy) jusqu'à la gare RER de Noisy-le-Grand Mont d'Est. Sortie Avenue Montaigne.
- Soit prendre le RER E (direction Tournan) jusqu'à la gare RER de Villiers-sur-Marne puis le bus 206, 207 ou 306 jusqu'à Noisy-le-Grand Mont d'Est.
- Soit prendre le RER E (direction Tournan) jusqu'à la gare RER de Nogent-le-Perreux puis le bus 120 jusqu'à Noisy-le-Grand Mont d'Est.

x **Relation-stagiaires**

 **01.57.33.70.36**

Christophe MODART
(jusqu'au 31/8/2021)

@ christophe.modart@dgfip.finances.gouv.fr

x **Correspondant handicap**

Valérie VERGER

 01.57.33.70.55

@ valerie.verger@dgfip.finances.gouv.fr

x **Les horaires de cours**

De manière générale, les horaires seront les suivants : début des cours au plus tôt à 9H et fin des cours au plus tard à 17H.

x **Restauration**

Trois restaurants sont à votre disposition :

– deux restaurants AGRAF situés soit dans le bâtiment Montaigne, soit à 500 mètres de l'établissement, 10 rue du Centre (Bâtiment du siège de l'ENFiP) ouverts du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00 ; la restauration n'est pas assurée le soir ;

– le restaurant EUREST à proximité du bâtiment Montaigne.

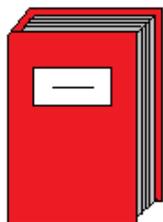
L'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'une carte magnétique délivrée lors de l'accueil en établissement.

Pour faciliter la fluidité du service, cette carte doit être approvisionnée par carte bancaire ou en espèces.

Une cafétéria, située dans le bâtiment Montaigne est ouverte de 11h45 à 14h15.



x Bibliothèque



Une bibliothèque et une salle d'étude sont à **votre disposition, ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Vous pourrez disposer d'un accès internet.** Ces pièces sont par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

x Hébergement

L'établissement de Noisy-le-Grand ne dispose pas de logements.

x Activités sportives et culturelles/loisirs



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

Correspondant : ☎ 01.57.33.70.41 Bureau 1381

L'établissement de Clermont-Ferrand

Direction :

Philippe JOUFFRET, Directeur de l'établissement
Eve MECHAIN, Adjointe du directeur de l'établissement

Coordonnées :

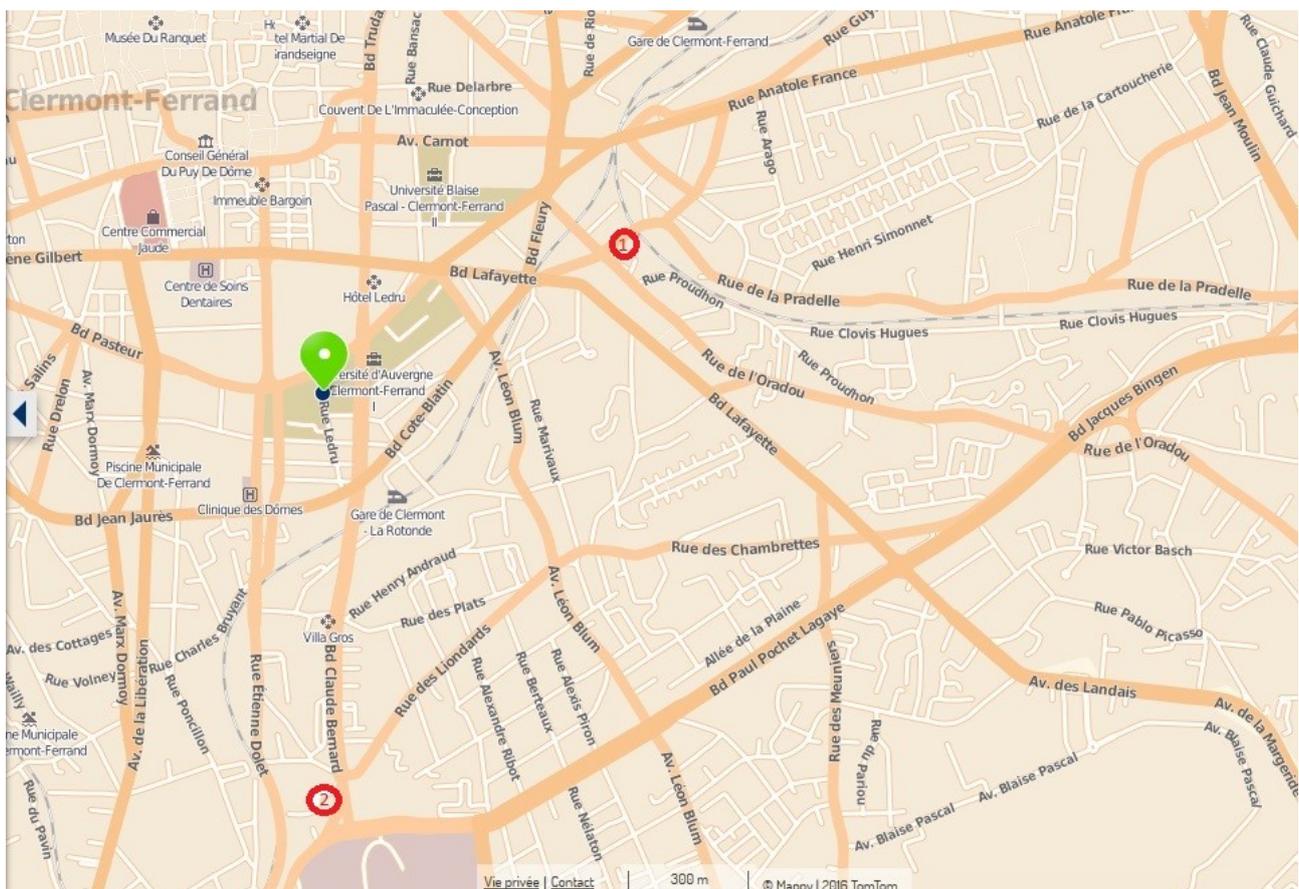
École Nationale des Finances Publiques
1, rue Ledru
63 033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1



☎ : 04.73.34.48.43 ou 04.73.34.48.16

@ : enfp.clermont-ferrand@dgfip.finances.gouv.fr

x Accès



1 : Résidence de la Pradelle

2 : Résidence des Gourlettes

DESTINATION	ARRÊT T2C	LIGNES T2C
Établissement de formation (ENFiP)	Université	Bus 3
Établissement de formation (ENFiP)	Universités	TRAM
Résidence des Gourlettes	CHU Gabriel Montpied	Bus 8
Résidence des Gourlettes	CHU Gabriel Montpied	TRAM
Résidence de la Pradelle	Pradelle pour la C ou Fleury pour la 7	Bus 7 - C
Gare SNCF	Gare SNCF	Bus 3 – 4 – 8 – B
Complexe sportif (accès rue Pablo Picasso)	Rochefeuille ou Observatoire et Campus pour le tram	Bus 13 ou TRAM

Pour toutes informations sur votre itinéraire, les horaires du Tram et du Bus :
<http://www.t2c.fr> ou Infolignes : 04 73 28 70 00

Il est à noter que le stationnement est difficile dans le quartier de l'école et que **les stagiaires n'ont pas**, en raison des limites de sa capacité d'accueil, **accès au garage de l'établissement.**

x **Relations-stagiaires** ☎ **04.73.34.48.33**

Laëtitia OCCHIMINUTI (jusqu'au 31/8/2021) @ laetitia.occhiminuti@dgfip.finances.gouv.fr

Annabelle MARTELLOZZO (à compter du 01/09/2021) @ annabelle.martellozzo@dgfip.finances.gouv.fr

x **Correspondante handicap et conseillère « ressources humaines stagiaires »**

Christine CHASSELADE ☎ 04.73.34.48.31 @ christine.chasselade@dgfip.finances.gouv.fr

x **Les horaires de cours**

De manière générale, les horaires seront les suivants : 8h30 – 11h45 et 13h30 – 16h45 (pauses incluses)

x Restauration



Restaurant administratif et cafétéria : **Résidence des Gourlettes**

Horaires d'ouverture :

- **Déjeuner de 11h40 à 13h15 (du lundi au vendredi)**
- **Dîner de 19h15 à 20h30 (du lundi au jeudi)**

Des distributeurs de plateaux-repas sont à votre disposition au sein de la cafétéria pour les fins de semaine.



x Hébergement



L'ARENFIP (Association la Résidence de l'École Nationale des Finances Publiques) vous propose deux résidences à Clermont-Ferrand :

x 20, rue des Gourlettes

630 **chambres meublées** avec douche et WC individuels (dont 39 accessibles aux personnes à mobilité réduite).

Tarif mensuel 2021-2022 (toutes charges comprises) : **315 €** la chambre meublée

x 30, rue de la Pradelle

268 appartements (dont 13 accessibles aux personnes à mobilité réduite)

Tarif mensuel 2021-2022 (toutes charges comprises) : **F1 – 440 € / F2 – 480 € / F3 – 601 €**

- Modalités de réservation

Pour réserver un logement **dès confirmation de votre lieu de scolarité**, veuillez enregistrer votre demande de réservation, **à partir du mois de juin 2021**, exclusivement en ligne sur le site www.arenfip.fr à la rubrique « demande de logement » en exprimant votre choix par ordre de priorité.

Vous trouverez sur le site www.arenfip.fr un descriptif des logements et des renseignements sur les services associés.

Le service du logement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : contact@arenfip.asso.fr

ARENFIP – 20 rue des Gourlettes – 63 000 Clermont-Ferrand
contact@arenfip.asso.fr – site : www.arenfip.fr

x **Une Structure d'Accueil des Jeunes Enfants** (site de la Pradelle), **sur inscription et selon les capacités d'accueil**

Renseignements particuliers concernant la Structure d'Accueil des Jeunes Enfants : par téléphone au 04 73 91 49 44 (sauf en août) et par mail saje@arenfip.asso.fr

x **Établissements scolaires à proximité du site de la Pradelle**

– École maternelle et élémentaire Paul Bert – 11 rue de l'Oradou 63 000 Clermont-Ferrand

☎ : 04 73 91 93 87 @ : ecole-mat.p-bert.clermont63@ac-clermont.fr

– Collège Lucie Aubrac – 32 rue Clovis Hugues 63 000 Clermont-Ferrand

☎ : 04 73 42 30 50

x **Activités sportives et culturelles/loisirs**



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

Correspondant : Frédéric DELMON ☎ 04.73.34.48.34

L'établissement de Lyon

Direction :

Sandrine ALIX, Directrice de l'établissement
Patricia DESAYE, Adjointe de la directrice de l'établissement

Coordonnées :

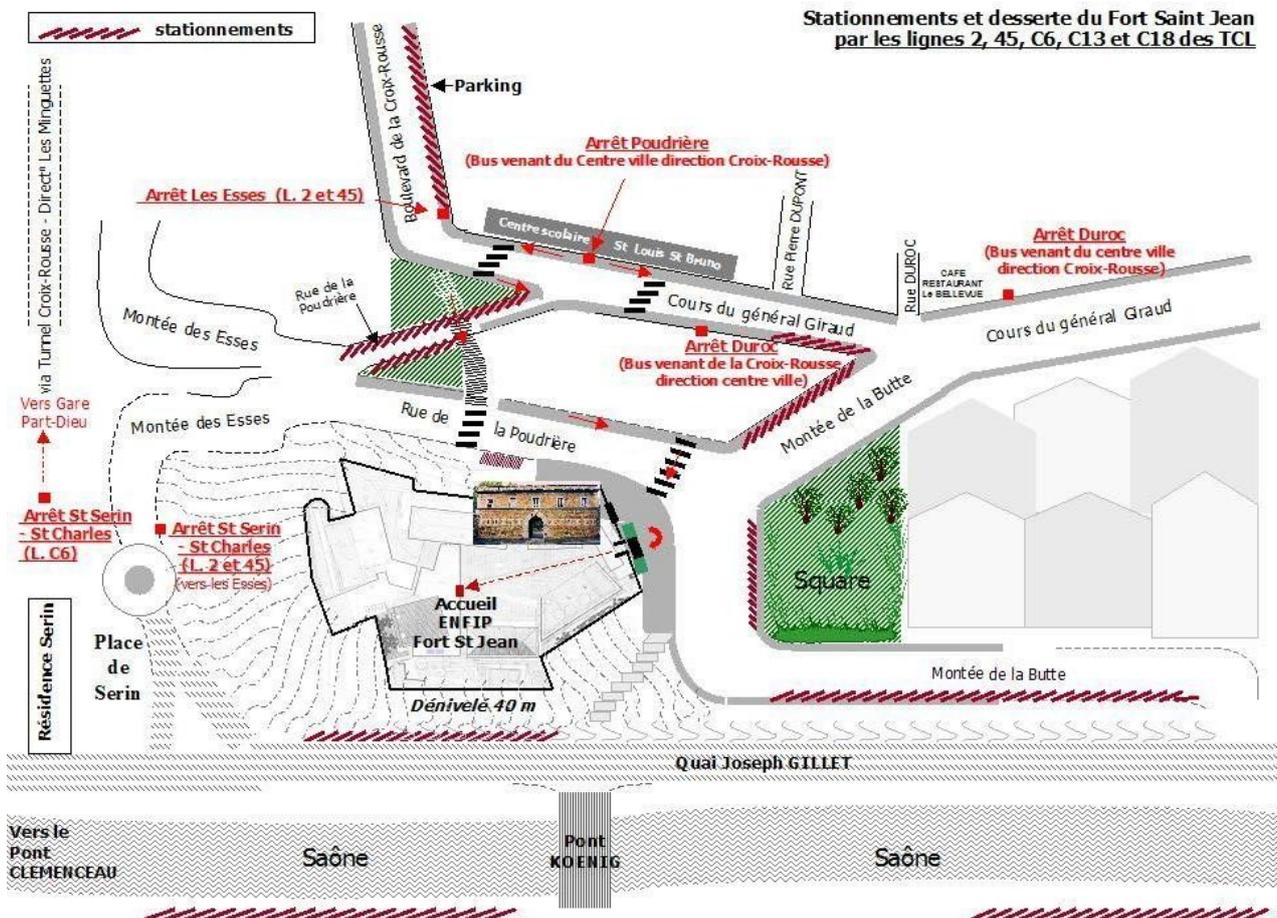
École Nationale des Finances Publiques
Fort Saint Jean
21, montée de la Butte
69 001 LYON



☎ 04.72.00.77.00

@ : enfip.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

x Accès



L'école n'attribue aucun parking. Merci de privilégier les transports en commun lyonnais (TCL).

Arrivée Gare PERRACHE

- Prendre le métro ligne A direction « Vaulx-en-Velin-La-Soie » jusqu'à la station « Hôtel de ville ».
- Prendre le bus ligne C13 direction « Montessuy » jusqu'à l'arrêt « Duroc » (environ 30 minutes).

Arrivée Gare LA PART-DIEU (Sortie Porte Rhône)

- Prendre le bus ligne C13 direction « Montessuy » (station « Gare Part-Dieu Vivier-Merle » jusqu'à l'arrêt « Duroc » (environ 30 minutes).

x **Relation-stagiaires**

 04.72.00.77.78

Justine DELEUEZ-DORDRON
(jusqu'au 30/9/2021) @ justine.deleuze-dordron@dgfip.finances.gouv.fr

Michael DUMONT (à
compter du 01/10/2021) @ michael.dumont@dgfip.finances.gouv.fr

Correspondant social et handicap

Fabrice HERMANN  04.72.00.77.11
@ fabrice.hermann@dgfip.finances.gouv.fr

x **Les horaires d'ouverture de l'établissement**

L'établissement est ouvert aux stagiaires de 8h00 à 18h30 du lundi au jeudi et de 8h00 à 17h00 le vendredi.

x **Les horaires de cours**

De manière générale, les horaires seront les suivants :

- 8h30 – 11h45 et 13h15 – 16h30 (pauses incluses) pour une partie de la promotion
- 9h15 – 12h30 et 14h00 – 17h15 pour l'autre partie de la promotion (une semaine sur deux)

x Restauration



Le restaurant de l'école est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h ; la restauration n'est pas assurée le soir.

L'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'une carte magnétique remise lors de l'arrivée dans l'établissement.

Pour faciliter la fluidité du service, cette carte doit être approvisionnée préalablement par carte bancaire.

x Bibliothèque



La bibliothèque est ouverte aux stagiaires en libre accès et prêts d'ouvrages du lundi au jeudi de 8h00 à 18h30 et le vendredi de 8h00 à 17h00.

La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

x Hébergement



Des logements peuvent être proposés par l'Association pour le Logement des Stagiaires de l'École Nationale des Finances Publiques (ALS). À cet effet, l'établissement adressera aux stagiaires un courriel pour les réservations de logement.

Jean-Baptiste
GERMAIN ☎ 04.72.00.77.15

Contacts Fabrice HERMANN ☎ 04.72.00.77.11

Yannick NOORAH yannick.noorah@dgfip.finances.gouv.fr

x Activités sportives et culturelles/loisirs



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

Correspondant : Fabrice HERMANN ☎ 04.72.00.77.11

QUELQUES RAPPELS DES BONS USAGES DU FONCTIONNAIRE EN FORMATION INITIALE

- *Les stagiaires sont tenus à l'obligation de service à laquelle sont soumis tous les agents de la DGFIP. Elle consiste, en ce qui les concerne, à assister avec ponctualité aux cours et conférences et à effectuer le travail personnel nécessaire à l'assimilation des enseignements dispensés (y compris la préparation hors école de certains thèmes d'application...).*
- *Sauf cas d'extrême urgence, les stagiaires ne sont pas appelés pour les communications reçues par les services administratifs durant les cours. Les messages leur sont transmis lors des interruptions ou à l'issue des séances de travail.*
- *Tous les appareils de téléphonie et internet mobile doivent être éteints pendant la durée des enseignements et lors des conférences.*
- *S'agissant de la tenue vestimentaire, les établissements sont des lieux de travail qui accueillent non seulement des stagiaires de la DGFIP mais également d'autres administrations ou des délégations étrangères. **Aussi, les stagiaires doivent-ils venir dans une tenue correcte et s'abstenir de revêtir un short, un bermuda ou toute autre tenue inadaptée.***
- *Conformément au décret du 29 mai 1992 relatif à l'usage du tabac dans les lieux publics et en raison des normes de sécurité, il est interdit de fumer dans l'ensemble des établissements y compris les cigarettes électroniques contenant ou non de la nicotine.*
- *Les établissements bénéficient de locaux fonctionnels qu'ils s'attachent à tenir en bon état et à moderniser. Vos prédécesseurs y ont porté attention ; il vous est demandé d'en faire de même pour l'agrément de tous et pour respecter le personnel chargé du nettoyage. À cet égard, il vous est demandé :*
 - *de ne rien laisser sur les tables après les cours ;*
 - *de ranger la documentation dans les armoires réservées à cet effet.*
- *En outre, il est interdit de prendre des repas ou de préparer des boissons dans les salles de cours et d'y conserver des denrées alimentaires solides ou liquides.*
- *Toute utilisation de salles, quels qu'en soient le bénéficiaire et le motif, doit au préalable faire l'objet d'une réservation et d'une autorisation par la direction.*